



# BULLETIN MUNICIPAL

**Saint Aubin des Préaux**

**ANNEE 2015**



## PERMANENCES DU MAIRE

- **MARDI 18H30 - 20H00**
- **JEUDI 18H30 - 20H00**

## HORAIRES D'OUVERTURE

- **MARDI 14H30 - 16H30**
- **JEUDI 16H30 - 19H00**



Tel : 02 33 51 68 76

Fax : 02 33 51 68 79

Courriel : [mairie.staubinpreaux@wanadoo.fr](mailto:mairie.staubinpreaux@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.saint-aubin-des-preaux.fr](http://www.saint-aubin-des-preaux.fr)

# LE MOT DU MAIRE

SAINT AUBIN DES PREAUX

**Au seuil de cette nouvelle année, les présidents des associations, le conseil municipal et moi-même vous invitons toutes et tous, en particulier les nouveaux St Aubinais (es), à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera à la Salle Christophe Auguin le :**

**Samedi 16 Janvier  
2016**

**à 11h00**

Permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux à l'aube de cette nouvelle année. Une année que je vous souhaite riche en bonheur et en réussite. Une année au cours de laquelle chacun puisse conserver ou retrouver la santé, réussir dans ses projets et s'épanouir en famille.

Cette année 2016, comme les précédentes nous aurons la chance de la vivre dans notre commune tant appréciée au vu des événements tragiques qui se sont passés le 13 Novembre 2015 à Paris, attentats perpétrés par des assassins fanatiques et qui ont plongé dans l'horreur et la douleur de nombreuses familles innocentes, le conseil municipal et moi-même voulions leur rendre hommage.

Comme il en avait été décidé, nous avons recruté une entreprise pour l'établissement de notre P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) il s'agit du cabinet PLANIS de Saint-Lô. Notre premier rendez-vous s'est effectué le 07 Décembre 2015 pour en fixer le planning et définir les grandes directions. Ce dossier nous prendra beaucoup de temps et d'énergie mais reste nécessaire pour l'avenir de notre territoire.

Le deuxième point important de notre mandat est la réalisation de l'assainissement collectif sur la commune. Monsieur le président du Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise (SMAAG), Monsieur LECROISEY, m'a informé que notre demande a été acceptée par ses adhérents et que les travaux seront effectifs courant de l'année 2017 en ce qui concerne le bourg et les zones à urbaniser.

Comme vous le savez sûrement, la baisse des dotations de l'état devient une préoccupation récurrente pour le bon fonctionnement et les investissements futurs d'une commune comme la nôtre. C'est pour cela que nous avons décidé avec la collaboration des communes de Saint Pair Sur Mer, Saint Pierre Langers, Saint Planchers, de faire une étude pour un éventuel rapprochement. Cette étude sera effectuée par un étudiant en master 2 d'économie gestion publique de la faculté de Rennes entre le mois de Février et le mois de Juillet 2016, pour en déterminer les avantages ou les conséquences négatives pour Saint Aubin Des Préaux, c'est une décision qui ne pourra se prendre, s'il y a décision, qu'après une consultation avec la population par le biais de réunions publiques.

La communauté de communes Granville Terre et Mer va se doter d'un centre aquatique. Les entreprises ont été choisies, et les travaux commenceront dès le début 2016 pour une durée de deux ans, ce sera un des chantiers importants de ce mandat.

Pour conclure, le conseil municipal et moi-même vous invitons à sa traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 16 Janvier 2016 salle Christophe Auguin à 11h00. Les nouveaux habitants sont cordialement invités à se joindre à nous.

Bonne année à toutes et à tous.

Votre maire

Daniel HUET

# LA VIE DE LA COMMUNE

*Suite à une erreur lors de l'impression du bulletin précédent, l'état civil 2014 n'est pas apparu, vous trouverez ci joint l'état civil 2014-2015*

## Les Naissances

OLIVIER Yanael le 15 Septembre 2014  
PEREIRA Andgel le 22 Août 2014  
PESSIN Jules le 22 Août 2014  
CORNU Gabin le 16 Avril 2015  
MARIGNY Paolo le 23 Avril 2015  
COUSIN Martin le 11 Juillet 2015  
FONTAINE Adam le 18 Août 2015  
PEREIRA Tess le 29 Août 2015  
AGUITON BENALIOUA Thiago le 31 Août 2015  
GRIVEL Zoé le 28 Novembre 2015



## Les mariages



DA ENCARNACAO Evone et PINAUD Wolfgang le 14 Juin 2014  
OUIN Amélie et FELIX Fabien le 6 Septembre 2014

## Les baptêmes républicains

MARIE Stan le 1er Août 2015  
AUVRAY Vincent, Nathan, Maëlle, Rafaël le 26 Septembre 2015

## Les noces d'OR

Jean-Claude et Marialucia LEMAÎTRE le 30 août 2014



## Les décès et inhumations

M LEBASLE Bernard le 19 Mai 2014  
Mme CADEE SIMONE le 6 Novembre 2014  
Mme HACHETTE Marie Hélène le 18 Novembre 2014  
M FOURNIER Steeve le 14 Juillet 2015



# RPI ST AUBIN DES PREAUX - ST PIERRE LANGERS

Grace à l'investissement de tous , parents d'élèves, habitants et élus, nous avons pu maintenir l'existence de notre école en 2014 et cette année scolaire a été une nouvelle année de réussite avec la décision favorable de l'inspection académique pour l'ouverture d'une troisième classe tant attendue .

C'est ainsi **67 élèves** qui ont fait leur rentrée en septembre avec une nouvelle organisation. En effet, depuis la rentrée de septembre 2014, notre RPI accueille les petits dès l'âge de 3 ans en petite section .

Une troisième classe a été aménagée pendant les vacances dans l'ancienne garderie et un bureau aménagé pour l'équipe enseignante.

La classe modulaire a été conservée et permet de proposer un espace de repos pour la sieste des petits et un espace de motricité pour l'ensemble des maternelles.

Début septembre, les élèves ont été accueillis pour les petits, moyens et grandes sections à St Aubin des Préaux par **Séverine TAILLEBOIS** (directrice et enseignante de la classe des maternelles) secondée d'**Anita BINDEL** toute la journée. C'est ainsi une classe de 8 Petites Sections, 13 Moyennes Sections et 7 Grandes Sections.

Les primaires du CP au CE2 ont quant à eux été accueillis dans la seconde classe à St Aubin par **Céline VIRY** et **Charlène LECUREUIL** (décharge de Céline le Jeudi). On compte 9 CP, 5 CE1 et 5 CE2 .

**Manon LENOIR** enseigne quant à elle aux primaires du CE2 au CM2 à St Pierre Langers . Ils sont 4 CE2, 8 CM1 et 8 CM2.

**Alexandra TURGOT** fait également partie de l'équipe et intervient alternativement avec Manon LENOIR ET Céline VIRY.



Anita BINDEL



Alexandra TURGOT



De gauche à droite :

Céline Viry

Séverine TAILLEBOIS

Manon LENOIR

Les horaires de classe sont:

LUNDI : 9h00 -12h  
13h30-16H30

MARDI : 9H00-12H  
13H30-16H30

MERCREDI : 9H - 12H

JEUDI : 9H00 -12H  
13H30-16H30

VENDREDI: 09H - 12H

## LA CANTINE

**Françoise BESNIER** prépare tous les jours comme à son habitude de bons petits plats comme à la maison avec les produits frais achetés chez nos artisans locaux.

A la rentrée scolaire, les élèves ont pu découvrir et profitent tous les jours de ses bons plats dans une nouvelle cantine flambant neuve. Françoise a ainsi désormais une cuisine digne des grands restaurants scolaires. La cantine est désormais gérée par la commune de St Pierre Langers. Le prix du repas est fixé 2.90€

**Nicole BRIERE** et **Alexandra TURGOT** servent et secondent Françoise pendant le temps du repas.



## LA GARDERIE

La garderie scolaire fonctionne tous les jours.

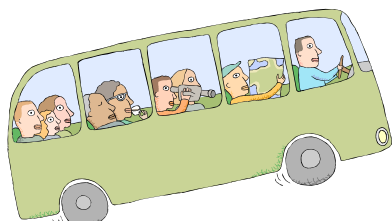
Le matin **Anita BINDEL** accueille les enfants dès 7h30 et le soir, **Alexandra TURGOT** jusqu'à 19h sur le site de St Aubin des Préaux dans la salle du conseil municipal

Avec la mise en place de nouveaux rythmes scolaires et afin de permettre aux familles de récupérer leurs enfants plus sereinement le mercredi midi, une garderie a été instaurée sur les deux sites.

Le tarif appliqué est de 0.45€ le matin et 0.90€ le soir avec le goûter

## LE TRANSPORT

Une navette gratuite permet la liaison entre les deux sites tous les jours sauf le mercredi midi. Afin d'assurer au maximum la sécurité des enfants, **Nicole BRIERE** est présente et accompagne les enfants lors des trajets.



## LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre 2014, les élèves ont classe tous les jours du lundi au vendredi.

Au regard de la spécificité de notre RPI, comme l'an passé les deux municipalités ont fait le choix de regrouper les temps d'activités périscolaires le vendredi après midi de 13h30 à 16h30.

Ceci permet ainsi de proposer des activités de qualité et de découverte sur des séances d'1h30.

Les enfants vont ainsi encore cette année grâce à des conventions passées avec des intervenants professionnels pouvoir découvrir de multiples activités: les échecs, la batucada (percussions brésiliennes), le tennis de table, les activités manuelles, l'équitation, la Gymnastique Rythmique, la danse africaine, les arts du cirque, la philatélie, l'anglais ...



## L'année scolaire 2014-2015

Grâce aux financements de l'APE Colin Maillard et des deux communes, les élèves ont pu une fois de plus réaliser plusieurs projets et sorties.

Les élèves de la classe de St Pierre Langers ont passé une journée sur Cherbourg. Ils y ont rencontré une autre classe avec laquelle ils étaient en correspondance. Ils ont également visité le Jardin de Vauville.

Les élèves de la classe de St Aubin ont été sur une journée à Bayeux et ont effectué un cycle Jardinage. Ils ont ainsi derrière l'école créé un jardin potager et ont bénéficié de séances avec un maraîcher local voisin, Mr Jérémy DURIER. Les petites mains vertes ont pu récolter et goûter radis, potimarrons, courgettes ....

A cela s'ajoutent diverses sorties médiathèque, théâtre, cinéma et le cycle piscine à Villedieu les poêles.

Enfin pour le pique nique de fin d'année scolaire et grâce à l'intervention d'Anne Laure CARNET, éducatrice sportive, les enfants ont pu pratiquer du roller, de la danse et ainsi en faire une représentation devant les parents.

## Les projets 2015-2016

- Cycle Piscine à Villedieu les poêles
- Sorties au théâtre de l'Archipel : « Ouasmok » le 12 Janvier, « Choses » le 25 Mars, mais aussi des sorties au cinéma
- Dans le cadre de la semaine du goût, organisation d'une matinée pour des ateliers de cuisine regroupant tous les élèves du RPI
- Participation au concours d'affiche du Carnaval de Granville
- Séjour de 3 jours et 2 nuits au centre « La Mazure » Aux Biards (Sud Manche) sur le thème des amérindiens pour les CP, CE1 et CE2
- Sortie à la Chèvre Rit au Printemps pour les classes de Mme TAILLEBOIS et LENOIR
- Venue du Père Noël le 17 Décembre

## L'APE Colin Maillard

*C'est encore avec des chiffres prometteurs que nous avons débuté cette rentrée scolaire. En effet, notre RPI compte 67 enfants. Un nouveau poste a été créé ! De bonnes conditions d'accueil pour nos chères petites têtes blondes ainsi que pour les enseignantes.*

*Nous pouvons toujours autant compter sur la présence des parents aux réunions ainsi que des volontaires quand il s'agit d'aider.*

*Cette année de beaux projets sont en vue : spectacle à l'Archipel, Séjour Amérindien ... Ces projets seront financés en partie par la vente des sapins de Noël, la lotombola, la vente de brioches... et notre fameux repas **le Samedi 12 Mars** à la salle de St Pair sur mer où nous comptons sur votre présence !!!*

« Pour plus d'informations, consultez notre site internet à l'adresse suivante :

[www.ape-colin-maillard.e-monsite.fr](http://www.ape-colin-maillard.e-monsite.fr)

**K BOUTROUELLE –Présidente de l'APE Colin Maillard**



# QUOI DE NEUF A ST AUBIN

## Les principaux travaux

### VOIRIE

- Poursuite de la sécurisation du bourg avec la mise en place de panneaux STOP et élargissement des voies : 31 685.40 € TTC
- Travaux aménagement chemins (curage, création fossé) : 1093.20 € TTC
- Mise en place de colonnes enterrées pour le tri sélectif (prise en charge des travaux par la communauté de communes Granville, Terre et Mer)



### ECOLE

- Travaux de réaménagement d'un bureau pour les enseignantes, entretien et réfection des murs de la garderie et de la classe des maternelles
- Sécurisation de la cour et mise en place d'un dispositif de sécurité au portillon.

Coût total : 5200.61 € TTC

### ECLAIRAGE

- Installation d'éclairage public au début de la route de la Malenfandière et de la Route de la Sabotière : 7860€ TTC



## Les projets 2015-2016

- Réflexion pour l'aménagement de passage protégé aux abords de l'école
- Aménagement d'un jardin du souvenir dans le cimetière
- Adhésion au SMAAG (Syndicat Mixte d'Assainissement de L'Agglomération Granvillaise) afin de poursuivre notre démarche pour la mise en place d'un assainissement collectif dans notre commune. L'Adhésion a été validée lors du dernier conseil de ce Syndicat le mardi 8 Décembre. Il reste maintenant à l'ensemble des communes adhérentes à délibérer au sein de chaque conseil municipal pour entériner cette décision.
- Elaboration du Plan Local de l'Urbanisme. La signature avec le cabinet PLANIS en Octobre pour un montant de 31 000€ en est la première étape. Les premières rencontres vont débiter au cours du premier trimestre 2016

# QUOI DE NEUF A ST AUBIN DES PREAUX ?

## Clin d'œil à nos Jeunes St Aubinais



**Pour l'année 2016, deux nouveaux jeunes vont participer à cette belle expérience alliant course automobile dans le désert marocain et action humanitaire.**

**Il s'agit de Julie BLANCHET et François GUESNON nous leur souhaitons bon courage et suivrons leur course avec attention.**

*Nous participons au 4L TROPHY qui est un raid humanitaire destiné aux étudiants. Ce raid se réalise exclusivement en Renault 4L. Nous aurions dû nous élancer l'année dernière mais malheureusement le départ a dû être décalé en raison d'examens ayant lieu pendant la course.*

*Nous voilà donc réinscrits pour cette édition 2016 qui se déroulera du 18 au 28 Février.*

*A bord de notre 4L entièrement refaite par nos soins, nous y emmènerons des fournitures scolaires pour les écoles marocaines.*

*Bien sûr ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans nos partenaires qui nous suivent depuis l'année dernière, et nous remercions particulièrement la commune de St Aubin des Préaux et le Comité des Fêtes.*

*Nous sommes inscrits sous l'équipage 88 et vous pourrez nous suivre tout au long de notre raid sur notre page Facebook : 4L Trophy-équipage 88 !!*



**Julie et François**

# QUOI DE NEUF A ST AUBIN

## Présence VERTE

### Sécuriser les personnes seules à domicile

Depuis le mois de septembre 2014, la commune a signé une convention avec l'association de téléassistance "Présence verte". Les utilisateurs de ce service bénéficient ainsi de la gratuité de l'installation du matériel au domicile qui s'élève habituellement à 30 euros.

Créé par la MSA, en partenariat avec Groupama et les Aînés Ruraux, "Présence verte" compte plus de 100 000 abonnés répartis sur l'ensemble du territoire français. Leader de la téléassistance en France, Présence Verte est avant tout un service de proximité. Le correspondant local est basé à Avranches.

Ce dernier s'engage à:

- Installer le matériel chez l'abonné et donner les conseils d'utilisation du matériel
- Contrôler régulièrement le matériel et en assurer la maintenance
- Gérer le suivi administratif du contrat
- Informer l'abonné sur les aides auxquelles il peut prétendre
- Communiquer à la centrale d'écoute toutes les informations indispensables au fonctionnement optimal du service de téléassistance

Contact "Présence verte" : 02 33 06 42 57

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter en mairie



## LIONS CLUB

**CETTE BOÎTE PEUT  
VOUS SAUVER LA VIE**  
ou celle de vos proches

**GRATUIT**

► **Renseignez-vous  
dans votre pharmacie !**

Cette boîte contient des informations concernant  
votre santé, vos traitements, les proches à contacter,  
utiles pour les services d'urgence (pompiers, SAMU...).

Opération réalisée avec l'accord du Conseil de l'Ordre  
des Médecins de la Manche et la participation des  
professionnels de santé.

**LIONS CLUBS  
INTERNATIONAL**

**CA** **AM** **gsk** **www.lions-sos.fr**  
Avec le soutien du Conseil Général de LA MANCHE

# QUOI DE NEUF A ST AUBIN

## Les Communes Nouvelles

Le conseil municipal de SAINT-AUBIN-DES-PREAUX va engager une réflexion sur les évolutions possibles de son statut de commune, de son fonctionnement et de ses ressources dans la perspective de réfléchir de façon sereine sur la création éventuelle d'une commune nouvelle avec divers conseils municipaux voisins, sur une base volontaire et sur un périmètre décidé unanimement. Il s'agit de consolider un dispositif permettant de constituer des communes plus fortes dans un contexte budgétaire contraint.

L'objectif est de proposer une formule rénovée de regroupement de communes aboutissant à la création d'une « commune nouvelle », pouvant notamment s'appuyer sur le périmètre des intercommunalités auxquelles les communes adhèrent.

Une étude va être effectuée par un étudiant en master 2 d'économie gestion publique de la faculté de Rennes entre le mois de février et le mois de juillet 2016, en partenariat avec les communes de Saint-Pair sur Mer, Saint Pierre Langers, et Saint Planchers.

La commune nouvelle constitue une modalité de regroupement plus souple et plus incitatives que les fusions actuelles. Elle met à la disposition des communes un instrument d'amélioration de l'action publique leur permettant d'atteindre une taille conséquente et ainsi de mieux accomplir leur mission. Il y aura une information régulière sur l'évolution de ce dossier.

## Repas des Anciens



La commune a organisé le traditionnel « repas des anciens » le Dimanche 11 Octobre dernier sous un beau soleil automnal. 56 personnes âgées de 65 ans et plus se sont retrouvées à la salle des fêtes pour partager un bon moment de convivialité.

Comme l'an passé, la préparation de la salle mais surtout le service ont été réalisés par des membres du conseil municipal. Ceci a ainsi de nouveau permis en contrepartie de financer les services d'un animateur. C'est ainsi sous un air de musique et à travers des chansons qu'Emilio Ortiz et Marlène Blouin ont animé la journée et enchanté les convives. Certains d'entre eux ont participé et se sont même pris au jeu du spectacle en chantant ou jouant d'un instrument. On y a même guinché !!

Le doyen de ce repas était Mr Roger HERPIN et la doyenne Mme Andrée YVER et nous avions la présence parmi nos invités du père David LEROUGE.



# QUOI DE NEUF A ST AUBIN

## Plan NEIGE

Même si l'hiver n'est pas encore synonyme d'épisode neigeux, nous vous informons que la commune de St Aubin des Préaux a passé des conventions avec des professionnels et particuliers afin de mettre en place au plus vite le déneigement des routes communales pour faciliter le quotidien de chacun pendant ces périodes.

Pour la RD 309, les services du conseil général ont la responsabilité du dégagement et de la mise en place de son plan neige.



## Une artiste à St Aubin

Depuis quelques mois, une artiste s'est installée au 60 rue des Mares sur notre commune.

Nous vous invitons à la contacter afin de connaître ses diverses œuvres et services qu'elle propose.

La municipalité de St Aubin lui souhaite la bienvenue

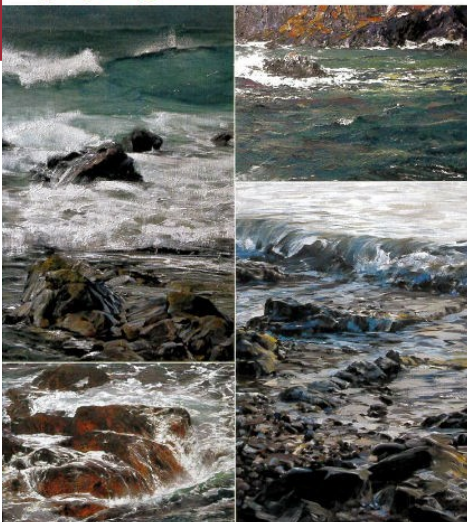
60 rue des Mares  
50380 - Saint-Aubin-des-Préaux  
02 50 81 11 79 - 06 77 94 70 15

Atelier-Galerie  
**Valérie Le Merrer**  
www.valerie-lemerrier.com

facebook.com/valerie.lemerrier  
valerielemerrier.tumblr.com  
pinterest.com/ValerieLeMerrer

### Moments de paysages...

Visite de la galerie  
sur rendez-vous.  
Bienvenue !



### Les ateliers peinture et dessin

Faites-vous plaisir,  
exprimez votre créativité  
en étant guidé et conseillé.

Enseignement personnalisé pour adultes et enfants,  
par petits groupes (4 personnes au maximum).  
L'étude est progressive, basée sur l'observation et  
la reproduction de motifs réels ou sur l'exploitation  
de documents.

Inscription trimestrielle - Formation répartie en  
séances hebdomadaires de 2h30 heures.



Etude des couleurs,  
dans la pratique de  
la peinture à l'huile  
et de l'aquarelle



Découverte des différentes  
techniques du dessin et  
des outils : graphite, craie,  
fusain, sanguine...



Stages photos / croquis  
en extérieur pour aborder  
la composition, le cadrage,  
les valeurs colorées,  
les contrastes...

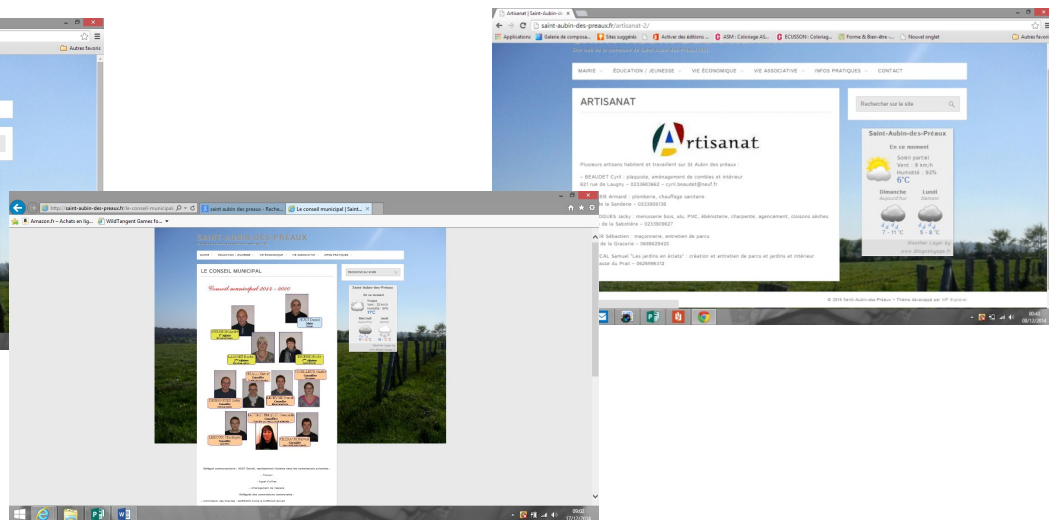
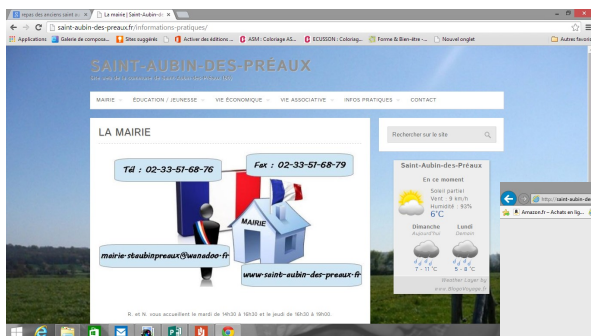
Pour toute information complémentaire : tarifs, matériel...  
contacter Valérie Le Merrer au 06 77 94 70 15

# QUOI DE NEUF A ST AUBIN DES PREAUX ?

**[www.saint-aubin-des-preaux.fr](http://www.saint-aubin-des-preaux.fr)**

**La communication prend désormais plusieurs formes et nous vous informons que le site internet de notre commune sur le web est toujours en ligne**

**Nous vous invitons à vous y rendre et vous y trouverez diverses informations et communications concernant la commune, la vie de la commune, des informations pratiques, les bulletins municipaux ...**



## **SALLE DES FETES Christophe Auguin**

**Les tarifs de location sont :**

- **Saint Aubinais : 115 €**
- **Associations communales : 60€**
- **Associations et particuliers extérieurs : 180 €**
- **Vin d'honneur, réunions : 45 €**
- **Assemblée générale : 70 €**
- **Vin d'honneur, réunions (Hors commune) : 55 €**

# INFOS PRATIQUES

## Nos artisans et entreprises

Plusieurs artisans habitent et travaillent sur St Aubin des Préaux

- **Cyril BEAUDET** : Plaquiste, Aménagement de combles et intérieur  
621 rue de Laugny ☎ 02 33 68 36 62      cyril.beaudet@neuf.fr
- **Camping LEZ EAUX** : Hôtellerie de plein air, Alimentation, Bar, Restaurant  
240 avenue de Lez Eaux      ☎ 02 33 51 66 09
- **Jacky DESHOGUES** : Menuiserie Bois Alu, Ebénisterie, Charpente,  
Agencement cloisons sèches  
91 route de la Sabotière ☎ 02 33 90 96 27
- **Sébastien DURIER** : Maçonnerie, entretien de parcs  
520 rue de la Gracerie ☎ 06 85 62 94 20
- **SARL Saints Tax'** Votre compagnie de taxis  
☎ 02 33 50 70 52
- **Evelyne AUBERT** : Sourire du Paradis (Drainage Lymphatique, Spa galvanique du Visage,  
Luminothérapie, Blanchiment dentaire)  
Rue du Coudray ☎ 06 30 04 29 78

## Les assistantes maternelles agréées

- **Mme FONTAINE Elodie**      183, Route de la Malenfandière  
☎ 02 50 06 02 84
- **Mme GRIVEL Claudine**      64, Route de la Malenfandière  
☎ 02 33 90 94 88
- **Mme JOUVIN Noëlle**      150 , Rue des quatre tournées  
☎ 02 33 50 42 94
- **Mme PINAUD Evone**      83, rue du Coudray  
☎ 02 33 91 84 66    -    06 50 64 89 58



# INFOS PRATIQUES

## Déchets ménagers

Le ramassage des conteneurs est assuré le jeudi matin par les services de la communauté de communes

En cas de problème avec votre conteneur, vol, détérioration, réparation, vous pouvez contacter la communauté de communes au 02 33 91 92 60

Vous pouvez également bénéficier d'un composteur à déchets pour seulement 10€.

Pour vous en procurer un, n'hésitez pas à prendre contact avec la déchetterie située sur le site de Mallouet au 02 33 91 92. 60



## Activités bruyantes

Elles sont réglementées par une loi du 31 décembre 1992, des décrets du 18 avril 1995 et un arrêté préfectoral du 27/03/1997.

Pour mémoire, voici l'article 2 reprenant les éléments importants :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h puis de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12 h puis de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »

## Elagage et destructions

Les propriétaires et exploitants riverains des voies publiques doivent effectuer chaque année, entre le 1er Décembre et le 1er Mars , l'élagage en bordure des voies communales et chemins ruraux.

Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent. Cette destruction devra être exécutée par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant la floraison.



## Le brûlage des végétaux

**L'arrivée du printemps est souvent propice au brûlage des végétaux.**

**Néanmoins tout n'est pas permis, un arrêté préfectoral stipule les différentes conditions (date, type de végétaux, distances à respecter). Voici quelques extraits**

- « Le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux persistants (végétaux à feuillages persistants - opposé à caduc - comme par exemple buis, cèdres, chênes verts, houx, lauriers, lierres, pins, thuyas...), de tonte et de fauche est interdit en tout temps. ...
- Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux dont le diamètre est supérieur à 7 cm est interdit. Le brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers, des collectivités territoriales et des entreprises est interdit.
- Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux (branches nues), dont le diamètre est inférieur à 7 cm, est autorisé en dehors de la période du 1er avril au 31 octobre à une distance d'au moins 200 mètres des habitations et 100 mètres des routes, sous les conditions suivantes :
  - Les feux ne peuvent être allumés qu'entre le lever du jour et 16 heures (heure légale),
  - Tout feu doit être éteint au coucher du soleil,
  - Les conditions météorologiques doivent être favorables afin d'éviter l'extension du foyer et la propagation des fumées,
  - Tout feu doit être éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur une voie publique ou un lieu habité, ou de transporter des flammes mèches pouvant provoquer un incendie.
  - Les feux doivent être constamment et attentivement surveillés. Par temps de brouillard, tout brûlage est interdit, les fumées étant susceptibles d'aggraver les conditions de circulation. »

**Nous comptons sur le civisme de chacun d'entre vous pour respecter ces quelques règles nécessaires au maintien de relations de voisinages cordiales.**

## Permis de construire

**Toute construction d'une superficie supérieure à 20m<sup>2</sup> (garage, véranda, etc ..) doit obligatoirement faire l'objet d'un dossier de demande de permis de construire.**

**Une déclaration préalable doit être faite pour les constructions dont la surface plancher est inférieure à 20m<sup>2</sup> (sous réserve d'une construction déjà existante sur le terrain)**

**Le seuil de déclaration préalable est relevé de 20m<sup>2</sup> à 40m<sup>2</sup> uniquement pour les travaux d'extension de constructions existantes. Toutefois, les projets d'extension dont la surface totale (existante+extension) dépasse les 170m<sup>2</sup> resteront soumis à permis de construire et seront soumis au recours obligatoire à l'architecte.**

**La construction ou la modification d'une clôture font également l'objet d'une déclaration.**

**Les abris de jardin font partie des travaux d'extension de constructions existantes, ils font l'objet d'une déclaration préalable.**



## Les anciens combattants

**Les Anciens combattants de St Aubin des Préaux présentent leurs meilleurs vœux pour 2016.**

**Paix, Santé et Bonheur pour tous**

**Pendant l'année 2015, nous avons été présents aux différentes commémorations organisées par Granville Terre et Mer**

- **Le 11 novembre, après la messe, nous nous sommes recueillis aux Monuments aux Morts de St Planchers ensuite de St Aubin des Préaux, en présence de élus et de nombreux St Aubinais**

**La présence des enfants de l'école et leur participation à la Marseillaise, nous a tous émus et touchés.**

**Nous remercions également Monsieur MARIE qui a dirigé la cérémonie ainsi que Monsieur Guesnon qui s'est chargé de la musique.**

**Après le dépôt de gerbe, le verre de l'amitié a été offert à la Salle des fêtes par la municipalité.**

**Le président , LEMAITRE Jean Claude.**

## Comité des fêtes

**L'association du comité des fêtes vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches.**

**Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.**

**Nous souhaitons que notre association vous apporte toute satisfaction et vous compter parmi nos plus fidèles adhérents encore de nombreuses années.**

**Désireux de bien préparer les festivités de l'année à venir, nous souhaiterions que vous vous exprimiez afin d'apporter de nouvelles idées. Soit de vive voix, soit par mail ([mairie.staubinpreaux@wanadoo.fr](mailto:mairie.staubinpreaux@wanadoo.fr)), afin que nous puissions, avec notre équipe, réaliser vos projets d'animations du village.**

**N'hésitez pas à nous contacter.**

**Toute personne voulant apporter son aide au Comité des Fêtes ou le rejoindre, sera la bienvenue.**

**LE COMITE**

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## Société de Chasse de la Vallée du

**Les saisons se suivent et quelque part se ressemblent.**

**Nous avons continué d'accueillir plusieurs jeunes chasseurs cette année et c'est une très bonne chose. Notre société de chasse fait partie des rares sociétés du département à connaître une constante dans son nombre d'adhérents, et cela depuis cinq ans.**

**Sur le plan de la gestion, nous avons une proportion intéressante de gibier sur la société, tant pour le lièvre que le faisan. Nous avons connu une augmentation importante du nombre de sangliers vus, neuf ont été abattus sur la saison 2014/2015, permettant d'éviter des dégâts trop conséquents sur les cultures. La densité de chevreuils reste importante sur le secteur, c'est toujours un spectacle de les admirer.**

**Nous sommes en réflexion sur la gestion du faisan dans les années qui viennent, des pistes sont à l'étude, nous en saurons plus l'an prochain.**

**Mes remerciements vont à la municipalité pour le versement de la subvention 2015.**

**Je termine par le rappel des bases de l'éthique aux amis chasseurs : Vis-à-vis des propriétaires ; respect des clôtures, ramassage des douilles de cartouches et éviter de bloquer les entrées de champs. Vis-à-vis des citoyens et des promeneurs ; retenir son ou ses chiens, se saluer courtoisement, s'écarter des maisons ou tirer dos aux habitations.**

**Ce respect mutuel qui s'est instauré fait plaisir, et, je ne souhaite qu'une chose c'est que celui-ci perdure.**

**Je souhaite à chacun d'entre vous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et que la santé vous accompagne.**

**Le Président  
Damien PERROUAULT**

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## Amicale des retraités

**2015 s'en va bien tristement. Espérons la nouvelle année plus clémentine : que 2016 nous apporte la paix.**

**L'amicale des retraités présente à Mr le Maire et tous les Saint Aubinais ses vœux, vœux les plus sincères, santé et bonheur.**

**2015 a vu deux de nos amis nous quitter, Mr Lerat et Mr Eudes, fidèles adhérents. Nous regrettons leur absence.**

**En mars notre traditionnelle Poule au pot a réuni plus de cent personnes, moment animé par Dominique Massy et Michel Aoustin, au piano et Marcel Hervé à l'accordéon. Journée très joyeuse bien que difficile pour nos organisateurs.**

**Cette manifestation nous permet parfois de faire la connaissance de personnes inattendues. Ainsi le 10 Juin, une réunion d'information et de prévention pour les seniors sur les infractions liées aux vols, escroqueries, abus de confiance, s'est tenue Salle Christophe Auguin, réunion animée par le major Levoy de la Brigade de la Gendarmerie des aînés, référent pour le Sud Manche.**

**Notre voyage au mois de Juin nous a amené à Bayeux. Beaucoup de personnes nous disent « j'y passe », « il faut que je m'y arrête ». Non ! Il faut consacrer une journée entière à la visite de cette ville : le matin visite du splendide musée du Baron Gérard retraçant toute la vie de cette région de Normandie et regroupant le musée de la dentelle et de la porcelaine. Une promenade dans les rues anciennes de Bayeux nous a conduits au restaurant « Le lion d'Or ».**

**L'après midi découverte de la tapisserie dite de la reine Mathilde, tapisserie de 70m de long, considérée comme étant la première bande dessinée au monde, visite audio guide ; une salle d'exposition et une projection filmée commente l'épopée de Guillaume de Conquérant**

**En Septembre le « repas saveurs » nous a permis de déguster grâce à nos deux cuisiniers et notre pâtissier un menu Europe de l'Est, utilisant une épice le paprika. Journée très agréable**

**Nous avons dû remettre à 2016 notre promenade à Dol de Bretagne.**

**Grace à la parfaite entente régnant dans notre groupe nous passons chaque deuxième mercredi du mois des moments d'amitiés mais aussi des moments emprunts d'intérêts grâce à notre documentaliste**

**Notre assemblée générale aura lieu le 20 Janvier 2016.**

**Je renouvelle nos bons vœux pour vous et tous ceux qui vous sont chers**

**Christiane HERVE**

**Présidente de l'Amicale des Retraités**